

UN DRAME SANITAIRE INÉVITABLE

Cher(e) s collègues,

- ❖ L'**Union FO Justice** n'entend prendre aucune part au désastre sanitaire qui semble être inévitable au regard de l'absence de décision de l'administration pour protéger les professionnels du ministère de la Justice.
- ❖ L'**Union FO Justice** se désolidarise des organisations syndicales complices qui valident les préconisations superficielles de l'administration.
- ❖ L'**Union FO Justice** ne partage pas la position de certaines organisations syndicales irresponsables qui ont le culot de réclamer le maintien de l'activité en état.
- ❖ L'**Union FO Justice** continue d'exiger la reconnaissance de la vulnérabilité pour tous les agents concernés, l'élargissement du télétravail avec le matériel adéquat, la mise sous cloche des établissements où la circulation est intense, la limitation de l'activité au strict nécessaire et la protection des agents.

Cher(e)s collègues, les chiffres de contamination au sein du ministère sont très inquiétants, les cas contacts sont nombreux, les professionnels et les personnes prises en charges sont particulièrement exposés bien plus que lors de la première vague.

LE PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ N'EST PAS ENCLENCHÉ...

Malgré les chiffres de contamination alarmistes et exponentiels. L'activité du ministère de la justice doit s'exercer au mépris de la santé du personnel et des personnes pris en charge. La doctrine est sans ambiguïté, le rendement doit prévaloir sur l'Humain. Le monde de demain plus humaniste tant clamé par les tenants du pouvoir ressemble en tous points au monde d'hier en pire.

LE TÉLÉTRAVAIL EST ÉLARGI MAIS...

Le principe du télétravail est de diminuer de manière drastique la circulation du virus dans les établissements. En conséquence, l'administration rend le télétravail impératif à raison de 5 jours par semaine. Cette décision est hautement démagogique dans la mesure où le matériel informatique et téléphonique, une denrée rare dans notre ministère, rend l'application du télétravail impossible pour de nombreux agents.

Entre ceux qui refusent impunément l'application du télétravail et ceux qui freinent des quatre fers, la cacophonie ministérielle atteint son paroxysme pour faire face à la crise sanitaire qui réclame des décisions de bon sens.

LES GESTES BARRIÈRES ENCORE ET TOUJOURS...

La pauvreté de la réflexion de l'administration sur les mesures adéquates à prendre en pareilles circonstances, la conduit, une fois encore à se retrancher derrière les gestes barrières. La distanciation serait l'unique remède face à la deuxième vague. S'agissant des structures où l'exiguïté est de mise, le port du masque et du gel serait également la protection absolue.

Cette posture minimaliste est une honte qui laissera des traces et risque de conduire notre ministère dans une situation de blocage. L'Union **FO Justice** dénonce cet attentisme et appelle l'administration à changer rapidement de doctrine avant d'aboutir à des drames humains.

AUJOURD'HUI C'EST TARD, DEMAIN CE SERA BEAUCOUP TROP TARD POUR PRENDRE LES DISPOSITIONS ADAPTÉES.

N'ATTENDONS PAS D'ÊTRE SUBMERGÉS PAR LA PROCHAINE VAGUE POUR AGIR.

Pour l'Union **FO Justice** la protection de la santé des agents justice reste et restera notre unique priorité

Protégez-vous, protégez vos collègues, protégez vos proches. Ensemble soyons vigilants.

Fait à Draveil, le 30 Octobre 2020
Les Représentants de l'Union **FO Justice**